



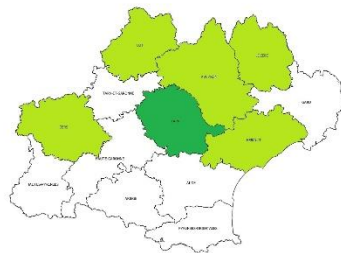
## Une charge de travail allégée et des méteils pour plus d'autonomie



1,5 UMO totale  
dont 1,0 UMOex



220 chèvres à la traite  
*L'élevage compte également 20 vaches  
allaitantes*



Département du Tarn



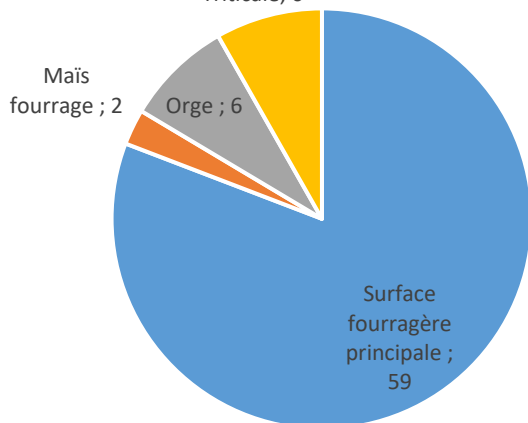
Livreur pour une fromagerie  
transformant en lait cru



**Système alimentaire principal du troupeau :**



73 hectares de SAU répartis  
comme suit :



❖ Foin + affouragement  
vert de maïs + pâturage

Ressenti de la charge de travail



### Objectifs dans le cadre du projet :

- ❖ Avoir un système avec une simplification du travail (notamment arrêt de la traite entre fin juillet et début octobre).
- ❖ Mettre en place des prairies multi-espèces et des méteils grains adaptés à la chèvre.
- ❖ Optimiser l'utilisation des prairies (nouvelles formes de stocks, développement du pâturage) pour gagner en qualité de ration.
- ❖ Faire évoluer le système pour diminuer l'achat d'aliment et tendre vers plus d'autonomie.

Niveau d'autonomie  
alimentaire



### Actions prévisionnelles / types de suivis

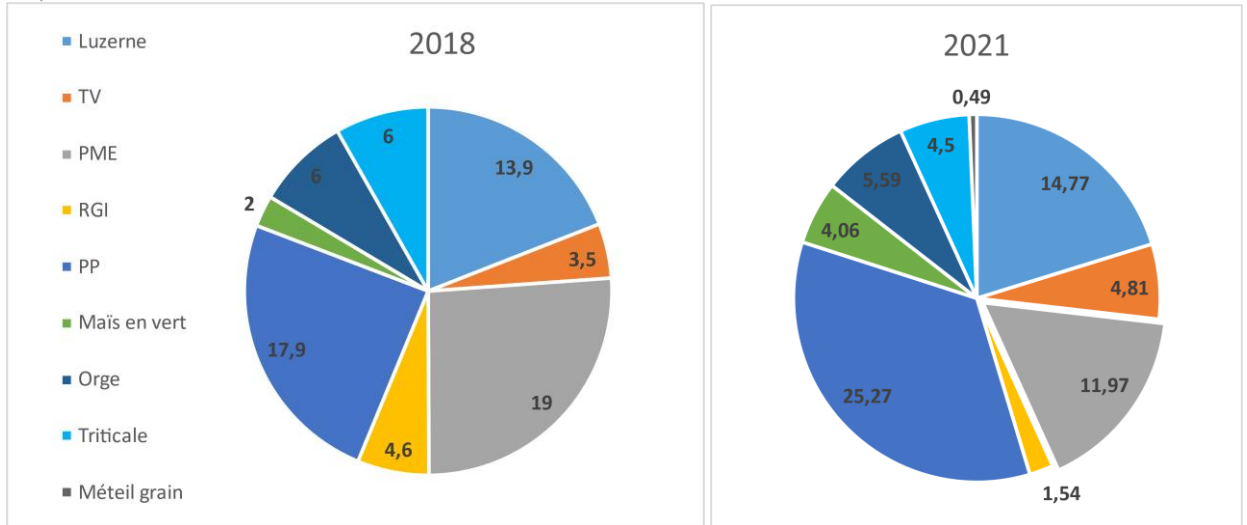
- ❖ Mise en place d'un Plan de pâturage et d'un suivi du pâturage
- ❖ Réalisation d'analyses de sol avant l'implantation de PME et implantation des PME
- ❖ Réalisation de coproscopies
- ❖ Adaptation de la ration suite à l'implantation des PME



## Actions sol



Comparaison de l'assolement entre 2018 et 2021 (en ha)



### Bilan des actions mises en place :

- Mise en place d'un sorgho Piper en 2020
- Implantation de méteil fourrage en 2020 : Triticale, avoine, pois fourrager, vesce
- Implantation de méteil grain en 2022 : 2,5 ha à La Barraque et 3,5 ha à Terre-Clapier

Méteil	Composition
<b>2,5 ha La Barraque</b>	Orge 100-120 kg / Pois protéagineux 80-100 kg
<b>3,5 ha à Terre-Clapier</b>	Triticale-Blé-Orge 150 kg / Pois protéagineux 30 kg / Avoine 30 kg maxi



- RGI-avoine en dérobé pour de la pâture au fil de mars à juin en 5 passages. **Photo**
- Réalisation de clôtures sur les parcelles destinées au pâturage en 2020 puis cloisonnement et pâture le matin.
- Implantation en 2022 sur 3 ha de PME, sous-couvert du sorgho fourrager. Choix des espèces en fonction de l'analyse de sol (séchant, acide-pH=5,9, pauvre en phosphore et potasse) et de l'utilisation (fauche et pâture) :

Espèce	Qté / ha (kg)
Dactyle	5
RGA	5
Luzerne	4
Fétuque élevée	3
Fléole	1
TB	1
Lotier	1
Plantain	1
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>

Le sorgho (piper) a été implanté à 15 kg/ha.  
Le coût de semence à l'ha est de **180 €**.

La première année (juillet 2022), la fauche de la prairie a permis de récolter 1,7 TMS/ha (en plus du sorgho). Les rendements en 2<sup>ième</sup> année devraient être d'un bon niveau.



## Indicateurs de la production laitière



### Actions troupeau

Indicateur	2018	2019	2020	2021
Nombre de chèvres (EMP)	200	206	210	218
Lait par chèvre (litres)	427	442	366	294
Lait global (litres)	85 377	91 012	76 823	64 009
TB (g/l)		40,3	37,8	40,17
TP (g/l)		35,7	34,6	35,1

#### Sur le suivi du troupeau :

- Arrêt de la traite prévu début octobre en 2022 contre le 20 juillet en 2021
- Distribution de maïs en vert avant les mises-bas dès le 20 août pour avoir un apport en sucres.
- Traitement double-dose pour la maîtrise du parasitisme.
- Décalage des mises-bas à novembre à partir de 2022 pour éviter le cumul avec les travaux de semis et pour avoir des chevreaux pour Noël et ainsi une meilleure valorisation.
- Le troupeau a connu de gros problèmes sanitaires : cryptosporidiose et paratuberculose entraînant des pertes au niveau des chevrettes et des chèvres mais aussi des avortements. Cela a eu ainsi des conséquences sur la production de lait, d'où une baisse significative entre 2019 et 2021. Fin 2021, il a été rajouté également des minéraux (Ca-P-Mg-VitA) dans la ration ainsi que des blocs de sel iodé car le troupeau était carencé.

#### Evolution de la ration des chèvres

	2018	2021	Evolution	Commentaire
Quantité de fourrages distribués (kg MS / chèvre)	600	459	↘	
Quantité du pâturage (kg MS / chèvre)	112	253	↗	Augmentation importante de la part pâturée
Part du pâturage	16%	35,5%	↗	Condition climatique très favorable à la pousse de l'herbe en 2021
Quantité de concentrés (kg / chèvre)	307	392		
Part MS concentrés / MS totale (hors pâture)	34%	41%		

Pendant la période de lactation, afin de diminuer la charge alimentaire, l'aliment complet a été supprimé comme suit, en conservant les quantités totales distribuées :



En g/chèvre	Avant	Après
Maïs	360	360
Orge	180	250
Tourteau de soja	200	260
Capremis	150	0
<b>TOTAL</b>	<b>890</b>	<b>870</b>

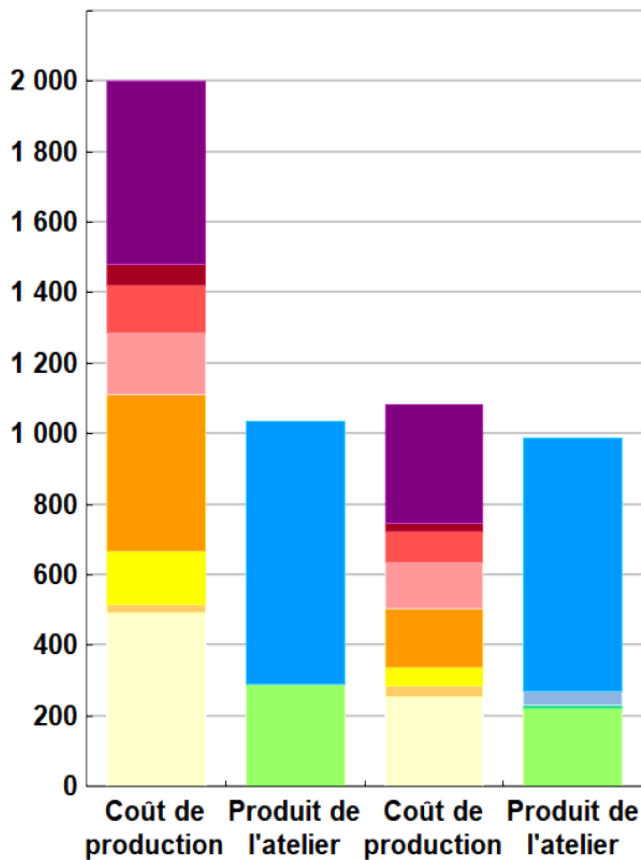


## Actions travail et repères économiques

### Sur la partie travail :

- Un apprenti a permis d'alléger une partie du travail et ainsi le service de remplacement n'a pas été sollicité.
- Certaines tâches, comme la déclaration PAC et le PPF, ont été déléguées (Chambre d'agriculture...).
- Des travaux, réalisés auparavant par l'exploitant, sont maintenant délégués à une ETA : transport et épandage du fumier, moisson, ensilage.

€/ 1000 litres de lait



### Produit (€/1000L) :

1036 en 2021

990 en 2018

### Coût de production (€/1000L) :

2000 en 2021

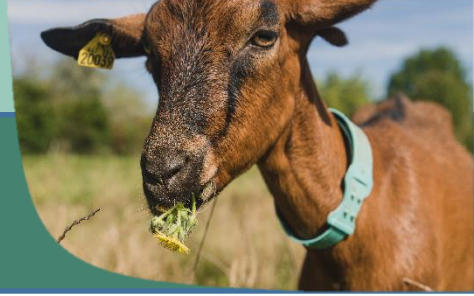
1068 en 2018



Les coûts de production ont presque doublé entre 2018 et 2021 passant de 1068 €/1000L à 2000 €/1000L. Cette hausse s'explique par la forte hausse des coûts de mécanisation et du coût d'alimentation des animaux. Les frais d'élevage sont également un poste qui a augmenté entre 2018 et 2021. Les actions mises en place sur l'évolution de la ration ne sont pas visibles puisque les changements ont été effectués en 2022. Cette augmentation s'explique aussi par un effet de dilution du fait d'une baisse de la production laitière de 21 370 litres.

Le produit de l'atelier laitier aux 1000 litres est resté stable quant à lui, il est passé de 990 € en 2018 à 1036 € en 2021, avec une forte augmentation du prix du lait de 119 € / 1000 L.





## Situation finale (2022)

### Mesurer l'atteinte des objectifs dans le cadre du projet :

- **Simplification du travail** : délégation de plusieurs tâches et travaux, décalage des mises-bas en novembre pour éviter le cumul des travaux, embauche d'un apprenti, mise en place de clôtures fixes et mobiles pour réalisation de parcs fixes.
- **Mise en place de prairies multi-espèces et de méteils grains** : implantation réalisée en 2022
- **Optimisation de l'utilisation des prairies** : développement du pâturage avec une part de l'herbe pâturée qui a fortement augmenté, stock sur pied avec les dérobés estivaux (maïs, sorgho), valeur des PME ??? Pour qualité de la ration
- **Diminution de l'achat d'aliment** : arrêt total de l'aliment complet avec l'augmentation des céréales et du tourteau de soja dans un premier temps, puis avec l'introduction du méteil grain produit sur l'exploitation, dans un deuxième temps.



L'éleveur ressent une **amélioration du temps du travail** avec une **baisse de la charge de travail**.

### Ressenti de la charge de travail



### Niveau d'autonomie alimentaire

Le niveau d'autonomie alimentaire est resté stable entre 2018 et 2021. On peut noter toutefois une légère hausse de l'autonomie en concentrés du fait de l'arrêt de l'achat d'aliment complet. L'exploitation est devenue autonome en 2023.



### Votre impression ?

« C'est bien d'avoir un suivi d'exploitations pour la réalisation de supports pour les candidats qui s'installent. Pour moi, le suivi de mon exploitation a entraîné une remise en question. Il faut tendre vers l'autonomie pour avoir un meilleur revenu. Les résultats s'améliorent et l'autonomie arrive en 2023. »

